

Extrait du discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, lors de la réception des ambassadeurs sur le refus du partage de la Bosnie, Paris le 31 août 1995.

(...)

Faire de l'Europe une zone de paix et de prospérité, c'est d'abord s'attacher à traiter convenablement l'un des drames les plus complexes que nous ait légué l'Histoire : je veux parler de la tragédie qui dévaste l'ex-Yougoslavie. Si l'Europe restait plus longtemps incapable de restaurer la paix sur son sol, comment pourrait-elle développer, au sein de l'Union, une défense commune, tandis que le cancer de la purification ethnique menacerait en permanence de gagner, de proche en proche, les espaces voisins ?

Il n'y aura de paix durable que si nous parvenons à faire respecter nos valeurs, en nous appuyant sur un outil militaire crédible et sur une action coordonnée de la communauté internationale.

Pour la France, la recherche d'un règlement doit être fondée sur les principes qui constituent le socle de nos démocraties et sont aujourd'hui les références communes de tous les pays européens membres du Conseil de l'Europe et de l'OSCE. Le rappeler, alors que les armes ont déjà imposé des transferts massifs de populations, a une signification précise : la France n'acceptera pas un partage de la Bosnie-Herzégovine qui se traduirait par une nouvelle tragédie pour les musulmans et les autres communautés de Bosnie, pas plus qu'elle ne peut accepter les initiatives barbares, d'où qu'elles viennent, qui se traduisent par des transferts forcés de population ou des actes d'épuration ethnique.

Sans exclure des arrangements institutionnels souples, il faut imposer comme une exigence non négociable le maintien d'une Bosnie-Herzégovine que la communauté internationale a reconnue en tant qu'Etat et qui doit redevenir le trait d'union entre les communautés qui composèrent pendant plusieurs décennies un pays vivant en paix. Toute autre solution serait une insulte à nos valeurs et à l'avenir.

Parvenir à un règlement fondé sur nos valeurs, c'est tirer avec lucidité les leçons de notre échec collectif jusqu'à ce jour. La principale leçon concerne l'ONU. La France, je l'ai dit avec force le 5 juillet à Genève à l'occasion du cinquantième de l'Organisation, apporte un soutien déterminé aux Nations unies et à leur secrétaire général. Elle est, avec la Grande-Bretagne, le premier contributeur de troupes et c'est elle qui déploie, avec ce pays, les contingents les plus nombreux et les plus actifs dans l'ex-Yougoslavie.

Il n'y a pas de fatalité de l'échec ni de faiblesse intrinsèque de l'ONU. Il y a, en l'occurrence, une erreur fondamentale qui a été commise dès l'origine. Les Nations unies ont réussi en Namibie, puis au Cambodge parce qu'elles se sont déployées sur la base d'un règlement négocié au préalable, entériné par les parties et par le Conseil de Sécurité. Leur mandat était clair et les moyens adaptés.

Rien de tel dans l'espace yougoslave. Confier des missions humanitaires à des soldats peu armés ne peut qu'en faire, au mieux les témoins impuissants, au pire les complices humiliés d'actes de barbarie unanimement condamnés. La France a corrigé, autant que faire se pouvait, cette erreur initiale en créant, avec la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, la Force de Réaction Rapide, complétée si nécessaire par les moyens aériens de l'OTAN selon des modalités

adaptées. Solidement implanté à Sarajevo, notre pays peut désormais appuyer sa démarche diplomatique sur des moyens militaires crédibles, capables de défendre la capitale symbole de cette Bosnie dont nous refusons la disparition.

Le premier objectif assigné à nos forces est de faire disparaître la menace que faisait peser sur la capitale de la Bosnie la présence d'armes lourdes à l'intérieur de la zone de sécurité.

La France estime qu'il faut aujourd'hui aller au-delà. Elle propose que le second objectif à atteindre dans le cadre de l'opération actuelle soit le désenclavement de Sarajevo. Le libre accès à la ville devra être assuré dans un premier temps non seulement par la sécurisation totale de la route du Mont Igman mais aussi par la réouverture contrôlée de la route normale d'accès à la capitale, à partir de Kiseljak. Cette voie d'accès devra désormais être garantie en permanence, et ceci par tous les moyens appropriés.

La réalisation de ces objectifs contribuera à crédibiliser la relance actuelle de la négociation de paix. Cette relance devrait, selon la France permettre d'achever ce désenclavement de Sarajevo et le retour à une vie normale dans la capitale ainsi que dans les autres zones de sécurité. Il conviendra enfin de déboucher dans les meilleurs délais sur un cessez-le-feu durable et vérifiable sur l'ensemble du territoire de la Bosnie.

Telles devraient être, selon la France, les premières étapes vers un règlement global.

Je saisis actuellement nos principaux partenaires, à commencer par ceux du groupe de contact et le secrétaire général de l'ONU, de ces propositions françaises. J'aurai l'occasion de les indiquer également au Président du groupe de contact de l'organisation de la conférence islamique, que je reçois aujourd'hui même.

La France ne réussira pas seule. Elle ne ménagera aucun effort pour rassembler la communauté internationale, à commencer par ses principaux partenaires de l'Union Européenne. Elle se félicite de l'engagement récent mais déterminé des Etats-Unis. Elle poursuivra avec la Russie un dialogue indispensable. Elle souhaite enfin mieux associer au processus diplomatique les pays qui disposent d'importants contingents sur le terrain, et notamment les Etats islamiques. Nous devons, en effet, mesurer l'émotion croissante de ces pays et les risques graves qui peuvent en résulter tant pour l'évolution du problème bosniaque que pour les relations entre l'Europe et le monde musulman.

La recherche immédiate d'un règlement en ex-Yougoslavie souligne l'urgence de la construction d'une architecture européenne et transatlantique prenant pleinement en compte les conséquences de la révolution démocratique de 1989 et la lente émergence d'une politique de sécurité à l'échelle de l'Union européenne. Les deux démarches sont, en réalité, indissociables.

L'Eurocorps, comme les initiatives récemment lancées avec l'Espagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, dessine les contours d'une future Force d'intervention Rapide européenne, qui bénéficiera des capacités d'observation spatiale que nous devons construire avec nos partenaires allemand, italien et espagnol. L'UEO doit progressivement devenir à la fois la composante de défense de l'Union européenne et le pilier européen de l'Alliance atlantique. Elle devrait, dans un premier temps, s'attacher à développer une véritable industrie européenne de l'armement, condition d'une coopération efficace de nos armées. La France estime que ces progrès, pour réels qu'ils soient, demeurent beaucoup trop lents. Elle proposera

à ses partenaires de donner une nouvelle impulsion à la construction de l'Europe de la Défense.

L'Alliance atlantique devra reconnaître à l'Europe la place qui lui revient. Elle a déjà décidé de nouveaux mécanismes permettant, notamment aux Européens, d'utiliser sous leur commandement certains moyens de l'OTAN. Il faut les mettre en oeuvre avec détermination, ce qui n'est toujours pas le cas un an et demi après le sommet de Bruxelles. Cette évolution permet aujourd'hui à la France, sans revenir dans la structure intégrée, de participer à toutes les instances de l'Alliance fondées sur le respect de la souveraineté des Etats. Il faut aller plus loin : le gouvernement français prendra des initiatives au cours des prochains mois.

La réforme nécessaire de l'Alliance et son élargissement vers l'Est ne doivent en aucun cas affaiblir le lien fondamental qui unit l'Europe et les Etats-Unis. C'est pourquoi j'ai proposé qu'une nouvelle Charte transatlantique refonde, le moment venu, notre alliance tout en consacrant le nouveau partage des responsabilités qu'appelle l'affirmation de l'Europe sur la scène internationale.

Vers l'Est, c'est une relation de véritable partenariat que l'Union doit construire avec ce très grand pays qu'est la Russie. L'établissement de liens solides entre celle-ci et ses partenaires de la Communauté des Etats indépendants doit être encouragé dès lors que ce rapprochement s'effectuerait dans le respect des souverainetés et des intérêts de chacun. Ce vaste ensemble formerait, aux côtés de l'Union européenne, le second pilier d'une architecture continentale fondée, non sur l'antagonisme des blocs, mais sur la coopération de deux grands ensembles, partenaires dans une OSCE qui pourrait progressivement devenir l'Organisation de l'Europe Continentale, gage de paix et de sécurité pour tous ses peuples.

(...)